

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24073</p>
---	--	---

SEANCE du : 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 2 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOIN	Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Philippe ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Hélène BROUSSEAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anne ROUX, pouvoir à Bruno BODIN	Sandra CAILTON, pouvoir à Marinette TALLIER	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Constance MACKOW	Jean-François MOREAU, pouvoir à Bérandère BAZANTAY	Stéphanie FILLON, pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Nathalie MOREAU, pouvoir à Etienne HUCAULT	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pascale GABILY
Sandrine DELUGEAU		

Secrétaire de séance : Anne-Marie BARBIER, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Commune déléguée de Noirlieu : dénomination de chemins

Pascal GABILY présente le dossier.

Lors d'une réunion du conseil délégué de Noirlieu, il a été proposé de dénommer 4 nouveaux chemins de la commune.

Voici les propositions :

1. Chemin de l'Alisier
2. Chemin du Cormier
3. Chemin du Fusain
4. Chemin du Cornouiller

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** ces dénominations telles que présentées en séance

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Anne-Marie BARBIER




Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240412-DG_DEL_2024_073-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **12 AVR. 2024**